

## Déclaration ministérielle

de

**M<sup>me</sup> Monique Jérôme-Forget**

ministre des Finances

ministre des Services gouvernementaux

ministre responsable de l'Administration gouvernementale

présidente du Conseil du trésor

**concernant la politique budgétaire 2007-2008  
du gouvernement**

le 1<sup>er</sup> juin 2007

Monsieur le Président,

Je tiens à faire aujourd'hui à l'Assemblée une déclaration qui modifie certains aspects de la politique budgétaire du gouvernement.

J'ai fait la lecture jeudi dernier du *Discours sur le budget 2007-2008*, qui présentait l'ensemble de notre vision budgétaire. Une vision dans laquelle le Québec a confiance en ses moyens et où il relève avec détermination les défis nécessaires pour assurer un avenir plus prospère. Le budget que j'ai présenté était celui d'un gouvernement minoritaire qui veut travailler avec l'opposition, comme la population en a exprimé le souhait.

Avec les mesures de ce budget, nous avons tenu compte des priorités exprimées par les Québécois et cela se reflète également dans les crédits accordés aux différents ministères. Je tiens à rappeler que les crédits de la santé sont augmentés de 6 % tandis que ceux de l'éducation le sont de 5 %.

Ce budget se voulait rassembleur et souhaitait apporter une réponse concrète aux priorités de toute la société québécoise. J'espérais sincèrement qu'il puisse rallier une majorité de députés au budget.

Comme vous le savez, cela ne s'est pas produit. Le message que nous avons reçu est qu'il faut en faire davantage ou autrement.

Avant le dépôt du budget, j'avais rencontré les partis d'opposition pour connaître leurs priorités. Dans le cas de l'Action démocratique du Québec, malheureusement depuis des semaines, la décision était prise de voter contre le budget peu importe son contenu. Quant au Parti québécois, j'avais sous-estimé l'importance de ses demandes.

Depuis le dépôt, nous avons travaillé pour trouver la meilleure solution à la situation actuelle et concilier les différentes positions dans l'intérêt du Québec. Je tiens particulièrement à saluer l'ouverture du Parti québécois. Je tiens également à mentionner l'appui du premier ministre et à souligner le leadership dont il a fait preuve.

J'annonce que nous ajouterons 111 millions de dollars de plus en 2007-2008 en dépenses par rapport au budget que j'ai présenté le 24 mai dernier.

Ainsi,

- 60 millions de dollars supplémentaires permettront à plus d'aînés de demeurer dans le milieu de vie de leur choix et de créer un plus grand nombre de groupes de médecine familiale;
- 30 millions de dollars de plus viendront soutenir l'apprentissage des élèves en difficulté; et enfin
- 21 millions de dollars seront consacrés exclusivement aux régions ressources pour qu'elles puissent diversifier leur économie et soutenir les projets d'innovation de leurs entreprises.

Avec ces nouveaux investissements, nous pourrons améliorer les soins à domicile, nous accorderons une aide adéquate à davantage de jeunes ayant des difficultés dans leur cheminement scolaire et apporterons un soutien renforcé à nos régions ressources.

Ces sommes s'ajoutent à celles qui étaient déjà prévues dans le budget. Les crédits des ministères concernés seront revus à la hausse. D'ailleurs, je déposerai des crédits supplémentaires à cette assemblée dans quelques minutes, lors de la période des dépôts de documents.

Notre gouvernement s'est engagé à maintenir l'équilibre budgétaire, aussi il est impératif d'ajuster les politiques concernant les revenus de l'État afin de financer ces nouvelles dépenses.

J'annonce que nous prélèverons une contribution supplémentaire des institutions financières et des sociétés de raffinage de pétrole au titre de l'impôt sur le revenu. Leur taux d'impôt sur le revenu est immédiatement relevé de 9,9 % à 11,9 %.

J'aurai également l'occasion de déposer à l'étape des dépôts de documents des textes explicatifs sur cette mesure et ses modalités d'application ainsi que des tableaux concernant les équilibres financiers 2007-2008 amendés.

Aujourd'hui, le gouvernement fait preuve d'écoute et de souplesse en apportant les changements nécessaires à la politique budgétaire que nous avons déposée. Nous avons rempli notre rôle en proposant à l'Assemblée un budget équilibré qui répondait aux besoins des Québécois et aux défis du Québec. Nous le faisons en posant un geste responsable en faveur de la stabilité politique et de la prospérité économique du Québec, pour le bénéfice de tous ses citoyens.

J'invite les députés à prendre en compte les mesures annoncées dans la présente déclaration, qui modifient le budget déposé le 24 mai dernier, lorsqu'ils auront à se prononcer sur la motion proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement pour l'exercice 2007-2008.

Merci, Monsieur le Président.